



## 14<sup>ème</sup> édition du Forum de la rentrée syndicale de la CSI-Afrique

**Thème : Faire avancer l'agenda de la transformation de l'Afrique :  
Se mobiliser pour des actions syndicales collectives et concrètes**

**Date: 19 - 22 mars 2024**

**Lieu : Lusaka, Zambie**

---

### **NOTE CONCEPTUELLE**

#### **I Contexte**

Depuis 2011, la CSI-Afrique a développé une tradition d'organiser un programme de formation des responsables syndicaux au cours du premier trimestre de chaque année, qui s'appelle Forum de la rentrée syndicale. Ce programme a pour but de discuter et de réfléchir sur des questions contemporaines d'ordre social, économique et politique affectant l'Afrique, et a déjà abordé un certain nombre de thématiques, à savoir l'émancipation africaine, l'intégration régionale, le développement durable, ainsi que la renaissance et l'unité syndicales. La 14<sup>ème</sup> édition du Forum de la rentrée syndicale se tiendra en 2024 sur le thème "Faire avancer l'agenda de la transformation de l'Afrique" : *Se mobiliser pour des actions syndicales collectives et concrètes*".

L'Afrique est à la croisée des chemins. Elle subit des changements socio-économiques majeurs qui nécessitent des actions cohérentes et stratégiques. Les syndicats sont au cœur de ce processus de transformation. Ils sont les principaux moteurs des actions collectives et concrètes capables de faire avancer l'agenda de la transformation de l'Afrique. Le rôle multiple qu'ils jouent dans les domaines clés est d'une importance capitale si l'on veut façonner le paysage futur de l'Afrique et s'y frayer un chemin. L'unité et la force organisationnelle des syndicats servent de pivot au renforcement des actions collectives, contribuant de manière significative aux efforts de transformation de l'Afrique. Les syndicats africains, selon un rapport publié par la Confédération syndicale internationale (CSI) en 2020, représentent plus de 40 millions de travailleurs et constituent une force à prendre en compte dans la négociation de meilleures conditions de travail, dans la défense des droits des travailleurs et dans la promotion du dialogue social. La force des syndicats réside dans leur unité, qui renforce leur voix

collective et leur capacité à engager le dialogue avec les décideurs politiques pour apporter leur contribution à la transformation sociale au sens large.

Le défi posé par les flux financiers illicites et la spirale de la dette qui en découle constitue l'un des principaux obstacles à la mise en place et au maintien de systèmes complets de protection sociale en Afrique. Selon la Banque africaine de développement, les flux financiers illicites font perdre à l'Afrique environ 50 milliards de dollars par an, et cela entrave son progrès économique. Cette perte équivaut à 3,7 % du PIB du continent et compromet gravement la capacité à investir dans des dispositifs de protection sociale et à lutter contre la pauvreté. Les syndicats jouent un rôle crucial dans l'endigement de ces fuites financières en menant des actions de plaidoyer en faveur de politiques qui favorisent la transparence des pratiques fiscales et la réaffectation effective des ressources en vue de renforcer la solidité des mécanismes de protection sociale.

En Afrique, la question cruciale des liens entre le financement de la protection sociale et la restructuration de la dette souveraine, qui revêt de multiples enjeux, exige [à notre avis] une attention urgente. Le besoin de systèmes de protection sociale solides dans de nombreux pays africains est indéniable, dans la mesure où ils servent de mécanismes vitaux pour protéger les populations vulnérables contre les chocs économiques et assurer un développement inclusif. Toutefois, l'alourdissement du fardeau de la restructuration de la dette souveraine menace la viabilité et l'expansion des systèmes de protection sociale, mettant en péril le bien-être de millions de personnes. Ce problème est exacerbé par la pression croissante exercée sur les gouvernements africains pour qu'ils trouvent un équilibre entre l'austérité budgétaire dans la gestion de la dette et la nécessité de renforcer les filets de sécurité sociale. Le dilemme réside dans la manière d'équilibrer les compromis entre les obligations de remboursement de la dette et le besoin essentiel de renforcer les systèmes de protection sociale, ce qui soulève des questions pertinentes sur la définition des priorités, l'allocation des ressources et la viabilité à long terme. L'Organisation internationale du travail estime que l'insuffisance de la couverture de la protection sociale reste une préoccupation majeure sur le continent, où seule une fraction de la population a accès à une protection complète<sup>1</sup>. La Banque mondiale souligne le fait que le surendettement demeure une source majeure de vulnérabilité pour les économies africaines et insiste sur la nécessité urgente de mettre en place des stratégies prudentes de gestion de la dette afin d'éviter de compromettre des dépenses sociales vitales<sup>2</sup>. Ce paysage complexe nécessite un examen approfondi du point de vue des syndicats afin d'identifier des solutions viables qui préservent à la fois le financement de la protection sociale et la gestion durable de la dette en Afrique.

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est également un catalyseur de changement pour l'intégration économique régionale et l'industrialisation sur le continent. Les projections suggèrent que la zone de libre-échange continentale africaine a le potentiel de

---

<sup>1</sup> Organisation internationale du travail. (2021). Protection sociale en Afrique : Aperçu général 2020. OIT.

<sup>2</sup> Banque mondiale. (2020). Rapport sur le développement mondial 2021 : De meilleures données, une vie meilleure. Banque mondiale.

sortir 30 millions d'Africains de l'extrême pauvreté et 68 millions de la pauvreté modérée d'ici 2035. En créant un marché unique pour les biens et les services, le PIB combiné de la ZLECAf est estimé à plus de 3,4 billions de dollars, ce qui annonce une ère de croissance économique et de création d'emplois<sup>3</sup>. Les syndicats peuvent user de leur influence pour mener des actions de plaidoyer allant au-delà du soutien à la chaîne de valeur africaine et aux industries locales. Ils peuvent mener des actions de plaidoyer dans un certain nombre de domaines clés, notamment en faveur de programmes de développement des compétences conformes aux exigences de la ZLECAf, en vue d'améliorer les compétences et la mobilité de la main-d'œuvre. Le renforcement des petites et moyennes entreprises (PME) par un accès plus facile au financement et aux liens commerciaux, en particulier dans le contexte de la ZLECAf, est conforme aux objectifs des syndicats. L'intégration de la dimension de genre, la promotion de l'autonomisation économique des femmes et l'encouragement des pratiques respectueuses de l'environnement sont également des objectifs clés. Les syndicats peuvent également avoir un impact positif sur la protection des consommateurs, les normes de qualité et la promotion de l'intégration technologique et de l'innovation dans le cadre de la ZLECAf.

En 2021, la Confédération syndicale internationale (CSI) a publié une étude intitulée "Investir dans la protection sociale : impact sur la croissance économique". Sur cette base, la CSI-Afrique considère la protection sociale pour tous et son financement comme un élément central du nouveau contrat social en Afrique. Elle a également commandé des études, dont la dernière en 2022 s'est concentrée sur la manière de combler les lacunes de financement dans les systèmes de protection sociale afin de parvenir à une protection sociale universelle d'ici 2030, intitulée "Mécanismes financiers pour la protection sociale orientés vers la mise en œuvre de la résolution 204 et l'intégration de la dimension de genre : Le cas de l'Afrique du Sud et du Burkina Faso". La CSI-Afrique a également publié un document de politique syndicale pour guider le plaidoyer sur le financement de la promotion et de l'extension de la protection sociale pour tous en Afrique. Ces études démontrent l'engagement de la CSI-Afrique sur cette question.

La transition juste est un autre sujet de préoccupation. La campagne des syndicats africains pour une transition juste incarne la vision d'un avenir viable en menant des actions de plaidoyer en faveur d'une transition des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables, tout en veillant à ce que les droits et les moyens de subsistance des travailleurs soient protégés. Cette campagne s'inscrit dans le droit fil des objectifs climatiques mondiaux et trouve une forte résonance en Afrique, où les défis environnementaux sont particulièrement aigus. La transition vers les énergies renouvelables peut créer des millions d'emplois tout en atténuant les effets néfastes du changement climatique. En défendant cette cause, les syndicats veulent s'assurer que les travailleurs ne sont pas laissés pour compte dans cette transformation économique et environnementale fondamentale.

---

<sup>3</sup> Organisation internationale du travail. (2021). Protection sociale en Afrique : Aperçu général 2020. OIT.

La CSI-Afrique émergeant du Congrès avec une nouvelle équipe de dirigeants élus, la 14<sup>ème</sup> édition du Forum de la rentrée syndicale se veut un moyen de renforcer les capacités des organisations syndicales dans les domaines de la crise de la dette souveraine, du financement de la protection sociale, de l'organisation en vue de l'unité syndicale, et de la ZLECAf pour stimuler les chaînes de valeur africaines en vue de l'industrialisation et de l'avancement de la campagne des syndicats africains.

Les syndicats africains sont à l'avant-garde des initiatives de transformation et exercent une influence et un pouvoir considérables dans divers domaines. L'unité, le plaidoyer stratégique et l'engagement proactif des syndicats sont prometteurs quant à l'orientation de la transformation socio-économique de l'Afrique vers un avenir de développement équitable et de croissance durable.

## **2 Objectifs du Forum**

- Promouvoir l'unité syndicale et la force organisationnelle - Favoriser une plus grande unité syndicale, en mettant l'accent sur la force organisationnelle et des actions concertées en vue de renforcer l'efficacité collective et, en fin de compte, de défendre les droits des travailleurs et d'améliorer leurs conditions de travail.
- Aborder les problématiques des flux financiers illicites et de la crise actuelle de la dette souveraine - Analyser les défis posés par les flux financiers illicites et l'augmentation de la dette souveraine, et plaider en faveur de politiques qui favorisent la transparence fiscale et la réaffectation effective des ressources en vue de l'établissement de mécanismes de protection sociale solides. Examiner également l'impact négatif de la dette sur des secteurs essentiels comme la santé, l'éducation et la protection sociale, et rechercher des solutions durables. Il est nécessaire de faire progresser le débat sur la réalisation de la protection sociale universelle en envisageant des études sur les déficits de financement, les mécanismes de protection sociale et l'intégration de la dimension de genre. L'objectif est d'établir un nouveau contrat social en Afrique, en garantissant une protection sociale pour tous et en plaidant en faveur d'un financement permettant d'étendre ces mesures à travers le continent.
- Maximiser le potentiel de la ZLECAf pour l'industrialisation - Explorer les moyens d'exploiter le potentiel transformateur de la ZLECAf, en plaidant en faveur de politiques qui soutiennent la chaîne de valeur africaine, les industries locales et la création d'emplois. Se concentrer sur des initiatives visant à développer les compétences conformément aux exigences de la ZLECAf, à donner des moyens d'action aux PME, à garantir l'inclusion des femmes et à promouvoir l'innovation technologique dans le cadre de la ZLECAf.
- Appuyer la campagne des syndicats africains pour une transition juste - Mener des actions de plaidoyer en faveur d'une transition des combustibles fossiles vers des sources d'énergie renouvelables, tout en veillant à ce que les droits et les moyens de subsistance des travailleurs soient protégés. Mettre en évidence le potentiel des énergies renouvelables en termes de création d'emplois et d'atténuation des effets

néfastes du changement climatique, en soulignant le rôle que jouent les syndicats dans la transformation économique et environnementale.

- Renforcer la capacité de leadership des syndicats - Développer la capacité des syndicats dans des domaines critiques comme la résolution de la crise de la dette souveraine, la gestion du financement de la protection sociale, la fusion des syndicats, l'utilisation de la ZLECAf à des fins d'industrialisation et la promotion de la Campagne des syndicats africains. Doter les dirigeants des moyens d'action nécessaires pour relever efficacement les défis socio-économiques.

### **3 Buts et domaines thématiques**

Pour atteindre ces objectifs, le Forum de la rentrée syndicale se propose de

- Renforcer la collaboration intersyndicale et les structures organisationnelles afin consolider l'unité et la force collective des syndicats à travers l'Afrique.
- Explorer des stratégies visant à endiguer les flux financiers illicites et à relever les défis posés par l'augmentation de la dette publique, en préconisant des politiques qui favorisent la transparence fiscale et soutiennent des mécanismes de protection sociale solides.
- Définir des stratégies d'optimisation de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour stimuler l'industrialisation, avec un accent particulier sur les politiques qui soutiennent les industries locales, la création d'emplois et le développement des compétences, conformément aux objectifs de la ZLECAf.
- Promouvoir la campagne des syndicats africains pour une transition juste, en mettant l'accent sur la transition vers les sources d'énergie renouvelables tout en défendant les droits des travailleurs et en favorisant la création d'emplois dans les secteurs verts.
- Mener des actions de plaidoyer en faveur de l'extension et du financement durable des mesures de protection sociale, en identifiant des mécanismes permettant de parvenir à une protection sociale universelle et à l'intégration de la dimension de genre à travers l'Afrique.
- Renforcer la capacité de leadership des syndicats en leur offrant une formation et un soutien dans des domaines critiques comme la résolution des problèmes liés à la dette souveraine, la gestion du financement de la protection sociale, l'utilisation de la ZLECAf à des fins d'industrialisation et la promotion de la Campagne des syndicats africains.

Par conséquent, le forum compte

1. Réfléchir brièvement, sans se lamenter, non seulement à la situation sociale et économique actuelle de l'Afrique, mais aussi à l'état de sa gouvernance et de sa démocratie.
2. Formuler une stratégie continentale du travail en vue de définir le contexte d'un nouveau contrat social pour l'Afrique.

Le programme des discussions au cours des quatre jours du Forum se concentrera sur les questions clés de développement suivantes :

1. Organisation, collaboration et unité intersyndicale ;
2. Endiguement des flux financiers illicites et de la dette souveraine pour favoriser le financement de la protection sociale

3. Promotion du programme de la ZLECAf visant à développer les chaînes de valeur africaines aux fins de l'industrialisation ;
4. Promotion de la campagne des syndicats africains en faveur d'une transition juste pour des emplois durables et décents
5. Contribution à la recherche de solutions aux problèmes liés à la paix et à la sécurité ainsi qu'à la démocratie et aux droits de l'homme en Afrique.

#### **4 Questions clés et commissions thématiques**

Sur la base des thèmes susmentionnés, le programme s'appuiera sur les commissions et les questions suivantes :

##### ***Commission 1 : Organisation, collaboration et unité intersyndicale***

1. Quelles stratégies innovantes peuvent être mises en œuvre pour rajeunir les syndicats et s'assurer qu'ils restent pertinents, inclusifs et capables de répondre aux besoins changeants des travailleurs ?
2. Quelles stratégies peuvent être mises en œuvre pour combler le fossé entre les différents syndicats et renforcer la solidarité au sein du mouvement syndical ?
3. Comment les syndicats peuvent-ils rationaliser leurs structures organisationnelles pour mieux répondre aux besoins changeants des travailleurs africains et promouvoir l'unité ; par exemple, comment les syndicats peuvent-ils intégrer les travailleurs du secteur informel ?

##### ***Commission 2 : Endiguement des flux financiers illicites et de la dette souveraine pour favoriser le financement de la protection sociale***

1. Quelles sont les causes des flux financiers illicites en provenance de l'Afrique et comment les syndicats peuvent-ils plaider pour des politiques qui favorisent la transparence et la responsabilité fiscales ?
2. Comment les syndicats peuvent-ils user de leur influence pour résoudre la crise croissante de la dette souveraine et garantir le financement de la protection sociale des populations vulnérables ?
3. Quel rôle les syndicats peuvent-ils jouer dans la mobilisation des ressources et la promotion de la coopération pour garantir le financement durable des systèmes complets de protection sociale ?

##### ***Commission 3 : Promotion du programme de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en vue de développer des chaînes de valeur africaines pour l'industrialisation***

1. Comment les syndicats peuvent-ils contribuer activement aux objectifs de la ZLECAf, à savoir développer des chaînes de valeur africaines et soutenir les industries locales en vue d'une industrialisation durable ?
2. Quelles politiques et initiatives spécifiques les syndicats devraient-ils défendre au sein de la ZLECAf en vue de garantir la création d'emplois, le développement des compétences et l'inclusion ?
3. Quelles stratégies les syndicats peuvent-ils utiliser pour relever les défis potentiels ou les disparités qui peuvent survenir dans le cadre de la ZLECAf ?

##### ***Commission 4 : Promotion de la campagne des syndicats africains en faveur d'une transition juste pour des emplois durables et décents***

1. Comment les syndicats peuvent-ils défendre efficacement la transition vers les énergies renouvelables tout en préservant les droits des travailleurs et en favorisant la création d'emplois dans les secteurs verts ?
2. Quelles mesures les syndicats peuvent-ils proposer pour garantir une transition juste qui minimise les déplacements d'emplois et préserve la justice sociale lors d'une transition qui génèrent des emplois durables?
3. Comment les syndicats peuvent-ils collaborer avec les gouvernements et les entreprises pour faciliter une transition en douceur vers des emplois durables et décents ?

**Commission 5 : Contribution à la recherche de solutions aux problèmes liés à la paix et à la sécurité ainsi qu'à la démocratie et aux droits de l'homme en Afrique.**

1. Quels rôles les syndicats peuvent-ils jouer dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la bonne gouvernance en Afrique, surtout en ce qui concerne la protection des droits du travail et des droits de l'homme dans les pays d'Afrique de l'Ouest où les coups d'État se sont récemment multipliés ?
2. Comment les syndicats peuvent-ils aborder les questions sociopolitiques pour garantir la protection des droits des travailleurs, de la démocratie et des droits de l'homme à travers le continent ?
3. Quelles stratégies les syndicats peuvent-ils adopter pour engager un dialogue avec les gouvernements et la société civile afin de plaider en faveur de politiques qui favorisent la démocratie, les droits de l'homme et la justice sociale ?

## **5 Réalisations et résultats attendus**

### **5.1 Résultats d'apprentissage**

A l'issue du programme, les participants :

- Auront acquis des compétences pour favoriser l'unité entre les syndicats, en soulignant l'importance de la force organisationnelle et de l'action concertée.
- Auront acquis des connaissances sur la complexité des flux financiers illicites et de la dette souveraine croissante en Afrique.
- Auront exploré des stratégies pour maximiser le potentiel de la ZLECAf. Ils auront appris à mener des actions de plaidoyer en faveur de politiques qui soutiennent les chaînes de valeur africaines, renforcent les industries locales et favorisent la création d'emplois dans le cadre de la ZLECAf.
- Auront approfondi les discussions sur la réalisation d'une protection sociale universelle.
- Auront amélioré leurs compétences de leadership dans les domaines cruciaux : contribution à la recherche de solutions aux crises de la dette souveraine, gestion du financement de la protection sociale, unification des syndicats, exploitation du potentiel de la ZLECAf aux fins de l'industrialisation et promotion de la campagne des syndicats africains.

### **5.2 Résultats du programme**

- Rapport détaillé, comprenant des sections sur les messages et les recommandations clés ;

- Renforcement de la capacité des participants à amener les syndicats à exercer une plus grande influence, à avoir plus d'impact et à provoquer des changements ;
- Suggestion de thèmes pour le nouveau plan stratégique quadriennal, développés à partir des recommandations des commissions, des discussions de groupe et des débats ouverts ; et
- Travail en réseau à des fins d'amélioration et d'échange d'expériences.

## **6 Format/Méthodologie**

Le Forum se déroulera sur quatre jours et comprendra plusieurs sessions thématiques et groupes de travail. La méthodologie reposera sur un mélange de présentations, de séances plénières, de tables rondes et de groupes de travail thématiques ou de commissions.

Les travaux des commissions s'étaleront sur au moins un jour et demi et le dernier jour, elles présenteront à la plénière leurs rapports contenant des mesures à prendre. En outre, un rallye aura lieu dans la ville de Lusaka pour protester contre l'endettement croissant de l'Afrique. Ce rallye fait suite à la campagne sur la dette souveraine en Afrique lancée lors du 5<sup>e</sup> congrès à Nairobi, au Kenya.

## **7 Participants**

La 14<sup>ème</sup> édition du Forum de la rentrée syndicale réunira une centaine de participants, y compris essentiellement les nouveaux dirigeants de la CSI-Afrique et les différents membres des comités élus lors du 5<sup>ème</sup> Congrès organisé en novembre 2023 à Nairobi, au Kenya.

Cette liste de participants comprendra:

- Les dirigeants syndicaux (nationaux, sous-régionaux et continentaux)
- Les membres du Conseil général de la CSI-Afrique
- Le Conseil d'administration de l'ALREI
- Les membres du Conseil d'administration du BIT
- Les femmes en postes de responsabilité dans les syndicats
- Les jeunes en postes de responsabilité dans les syndicats
- Les chercheurs et éducateurs spécialisés dans le domaine du travail
- Les Fédérations syndicales internationales(FSI)
- Les représentants de l'OIT et des organisations de la solidarité syndicale
- Les membres du personnel de la CSI-Afrique

## **8 Langues de travail:**

L'anglais, le français et le portugais seront les langues de travail avec interprétation simultanée.

## **9 Organisateur**

Institut africain de recherche et d'éducation ouvrière (ALREI), CSI-Afrique.